



HORIZON EUROPE

THE EU RESEARCH & INNOVATION PROGRAMME

2021 – 2027

FINANCEMENT PAR *LUMP SUMS*

23 novembre 2022

COMMISSION EUROPEENNE, DG RTD
Centre commun de mise en œuvre

Research
and
Innovation



Pourquoi utiliser les lump sums?

Un potentiel de simplification important

- Le financement basé sur le remboursement des coûts réels reste complexe et source d'erreurs
- Le financement forfaitaire des projets permet de supprimer les obligations de reporting des coûts réels et les audits financiers, entraînant une réduction de la charge administrative
- L'accès au programme devient plus facile, notamment pour les nouveaux participants et les petites organisations

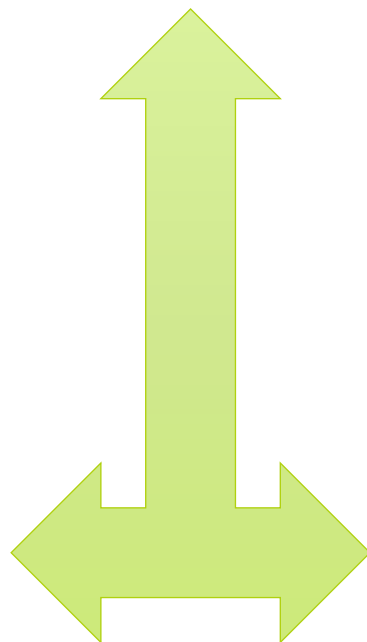
Se concentrer sur le contenu des projets

- Mettre l'accent sur le contenu scientifique et technique des projets

Deux types de lump sums

Type 1

Montant défini
dans l'appel à
proposition



Type 2

Montant défini
par les
participants

Préparer une proposition lump sum

- Les participants utilisent le modèle de proposition standard applicable au type d'action auquel ils postulent.
- La proposition doit décrire en détail les activités couvertes par chaque *work package*.
- Pour définir et justifier le montant de la somme forfaitaire, les participants fournissent un tableau budgétaire avec une **estimation détaillée de vos coûts** pour chaque participant et chaque work package.
- Cette estimation doit être une approximation des coûts réels et respecter les règles d'éligibilité des coûts d'Horizon Europe.
- Le tableau budgétaire un **fichier Excel** disponible dans le système électronique de soumission des propositions.
- L'estimation détaillée des coûts est utilisée pour générer automatiquement la **répartition de la somme forfaitaire par work package et par participant** (bénéficiaires, entités affiliées).

Conception du projet – *Work packages*

Distribution des *work packages* :



Autant que nécessaire, mais pas plus que ce qui est gérable

Un *work package* (WP) est une division majeure du plan de travail de votre projet.

- Une simple activité n'est pas un WP
- Une tâche n'est pas un WP
- Un pourcentage de progression n'est pas un WP (ex: 50% des tests)
- Un laps de temps n'est généralement pas un WP (ex: activités de la première année du projet)

Les *work packages* qui durent pendant l'intégralité du projet peuvent être fractionnés pour coïncider avec les périodes de reporting (ex: management, dissémination et exploitation, communication...). Ainsi, les activités correspondantes peuvent être payés à la fin de chaque période de reporting,

Evaluation d'une proposition lump sum

- Des experts indépendants évaluent les propositions sur la base des **critères d'évaluation standard d'Horizon Europe**: excellence, impact et qualité de la mise en œuvre.
- L'estimation détaillée des coûts est évaluée par rapport aux activités proposées dans le cadre du critère « mise en œuvre ». Les experts s'assurent que l'estimation est raisonnable et non-excessive. et peuvent faire des **recommandations**.
- Si les experts estiment que certains coûts sont surestimés, ils formulent des **recommandations concrètes** qui seront communiquées dans l'ESR.
- Le montant de la somme forfaitaire sera modifié en conséquence dans la convention de subvention.
- Si les estimations sont clairement surestimées ou sous-estimées, le score pour le critère « mise en œuvre » est réduit.

Convention de subvention

- Le montant total de la *lump sum* est fixé dans la convention de subvention.
- L'estimation détaillée des coûts ne fait pas partie de la convention de subvention.
- Une fois le montant de la lump sum fixé dans la convention de subvention, il ne sera pas remis en question si les prix changent ultérieurement.

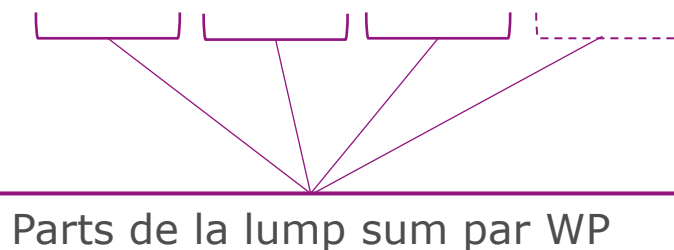


Budget

Annex 2 de la convention de subvention

	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5	WP6	WP7	WP8	Total
Beneficiary A	250.000			50.000	300.000	250.000		300.000	1.150.000
Beneficiary B		250.000	350.000	50.000			100.000	150.000	900.000
Beneficiary C	100.000	100.000		50.000		280.000			530.000
Beneficiary D		120.000		50.000			100.000	150.000	420.000
Total	350.000	470.000	350.000	200.000	300.000	530.000	200.000	600.000	3.000.000

Parts de la lump sum par bénéficiaire



Lump sum
=
Maximum grant amount

Le consortium utiliser le budget comme il le souhaite, tant que le projet est mis en œuvre comme décrit dans la convention de subvention.

Pour refléter un transfert budgétaire entre partenaires ou entre WP dans la convention de subvention, un avenant est nécessaire.

Calendrier des paiements

Types de paiements :



Préfinancement

- Même fonctionnement que pour les autres types de subvention
- Le coordinateur distribue le préfinancement selon les modalités de l'accord de consortium



Paielements intermédiaires)

- Un ou plusieurs
- Paiement des parts de la somme forfaitaire indiquées dans l'annexe 2 pour les WP achevés et approuvés lors de la période de reporting



Payment of the balance

- Clôture les aspects financiers de la subvention
- Possibilité de paiements partiels pour les WP partiellement complétés
- Déblocage du montant réservé pour le *Mutual Insurance Mechanism*

Reporting et paiements (1)

- Les **reporting template standard** sont utilisés.
- Le coordinateur déclare les work packages comme **Completed** ou **Not Completed**. Le rapport technique périodique doit justifier l'achèvement des *work packages*.
- Un work package peut être complété et payé à la fin d'une autre période de reporting.
- Si un work package est incomplet à la fin du projet, il peut être déclaré **Partially Completed**

Status of completion SAVE

Number	Title	Lead Beneficiary	Status of Completion	Completion %
WP1	wp1	AST GmbH	Partially Completed	60.00
WP2	wp2	AAA	Completed	100.00
WP3	wp3	AST GmbH	Partially Completed	50.00
WP4	wp4	AAA	Not Completed	0.00
WP5	wp5	AST GmbH	Not Completed	0.00

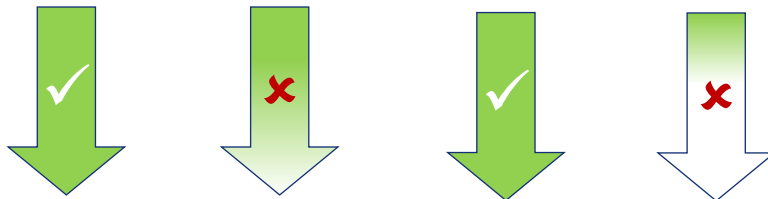


Les paiements dépendent de la **réalisation des activités**, et non de l'obtention de résultats positifs.

Reporting et paiements (2)

- Le rapport financier est simplifié et **généré automatiquement**: somme pour chaque bénéficiaire des lumps sum associées à chaque work package complété.
- Après l'évaluation du project officer, les parts de la somme forfaitaire correspond aux work packages approuvés sont payées.

	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5
Beneficiary A	250.000			50.000	300.000
Beneficiary B		250.000	350.000	50.000	
Beneficiary C	100.000	100.000		50.000	
Beneficiary D		120.000		50.000	
Total	350.000	470.000	350.000	200.000	300.000



$$\text{Paiement} = 350\ 000 + 0 + 350\ 000 + 0 = 700\ 000\ \text{€}$$

Acceptation des work packages

- Les work packages sont acceptés si les **activités ont été réalisées**. Ils peuvent aussi être acceptés lorsque toutes les tâches essentielles ont été accomplies, lorsque des tâches équivalentes ont été réalisées ou lorsque les déviations ont été justifiées.
- Si un work package ne peut pas être achevé pour des raisons scientifiques ou techniques, vous pouvez **introduire un amendement** pour le rendre réalisable (y compris en prolongeant la durée du projet).
- Si le project officer rejette un work package que vous avez déclaré complété, vous aurez la **possibilité de répondre à ses observations**.
- Si le rejet du work package est confirmé, la part de la somme forfaitaire associée à ce work package n'est pas payée à ce moment. Vous devez terminer le work package ultérieurement et le déclarer **à la fin d'une autre période de reporting**.
- Si un work package est incomplet à la fin du projet, la part de la lump sum associée à ce work package est **payée partiellement** en fonction du degré d'avancement. Ce montant est déterminée après une procédure contradictoire.

Contrôles ex-post

Les contrôles, révisions et audits porteront sur:



La mise en œuvre de l'action (ex: audit technique)



Le respects des autres obligations non financières du contrat de subvention:



Obligations liées à la propriété intellectuelle

Obligations liées aux tierces parties (ex: soutien financier)

Autres obligations (ex: éthique, visibilité du financement de l'UE, dissémination et exploitation...)



Pas de contrôles et d'audits financiers par la
Commission européenne

Justificatifs à conserver

Nécessaires (exemples)



- Documents techniques
- Publications, prototypes, livrables
- Documentation requise par les bonnes pratiques de recherche telles que les cahiers de laboratoire
- ...tout document prouvant que les activités ont été mises en œuvre comme détaillé dans l'Annexe 1



Same as for all Horizon Europe grants

Non requis



- Feuilles de temps
- Fiches de paie, contrats de travail
- Politique d'amortissement
- Factures, billets de train ou d'avion...
- ...tout document justifiant les frais réellement engagés

Ressources disponibles

One dedicated [lump sum page](#) on the Funding &Tenders Portal with:

Guidance documents

- [What do I need to know? & Quick guide](#)
- [Frequently asked questions](#)
- [Detailed guidance for participants](#)
- [Lump sum briefing slides for experts](#)

Reference documents

- [Model Grant Agreement Lump Sum](#)
- [Decision authorising the use of lump sum contributions under the Horizon Europe Programme](#)

Studies

- [European Commission assessment](#) (October 2021)
- [European Parliament \(STOA\) study on lump sums in Horizon 2020](#) (May 2022)

Events

- Future events
- Past events and recordings

Funding opportunities

- List of Horizon Europe topics using lump sum funding





Merci !

HorizonEU

<http://ec.europa.eu/horizon-europe>



© European Union 2021

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.

Image credits: © ivector #235536634, #249868181, #251163013, #266009682, #273480523, #362422833, #241215668, #244690530, #245719946, #251163053, #252508849, 2020. Source: Stock.Adobe.com. Icons © Flaticon – all rights reserved.